DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CURETAGE DE LA VIGNE

Repérer, ouvrir et nettoyer un pied atteint de maladies du bois

Référence	CUR-01 — Version 4 — mise à jour le 03/11/2026
Public visé	Salariés viticoles (ou personnes en formation), débutants ou confirmés, amenés à entretenir la vigne et à traiter les pieds atteints de maladies du bois.
Prérequis	Aucun prérequis technique. Le port des équipements de protection est obligatoire pour l'utilisation de la tronçonneuse. Stagiaires majeurs : un stagiaire mineur ne peut utiliser la tronçonneuse que si son employeur a déclaré une dérogation auprès de l'inspection du travail. Un questionnaire de positionnement est réalisé avant l'entrée en formation.
Durée	**14 heures**, soit 2 jours de 7 h en groupe complet, en présentiel.
Horaires	8h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30 (pauses incluses), horaires ajustables avec le client, durée inchangée.
Période	Toute l'année. Les symptômes foliaires sont plus visibles en été : hors saison, le repérage se fait sur des pieds marqués à l'avance avec le client.
Lieu	Intra-entreprise, chez le client : salle pour les apports théoriques et parcelles de vigne pour la pratique.
Effectif	De 1 à 4 stagiaires par formateur, pour garantir la sécurité lors de l'utilisation de la tronçonneuse.
Tarif	1 500 € net de taxes (TVA non applicable) par jour et par groupe, quel que soit le nombre de stagiaires, soit **3 000 € net de taxes** pour cette formation de 2 jours. Frais de déplacement du formateur en sus : 0,80 €/km au-delà de 20 km, ainsi que repas, hébergement et péages éventuels, facturés au réel.
Financement	Salariés : prise en charge possible par **OCAPIAT**, l'OPCO de la production agricole, sur demande de l'employeur avant le début de la formation. Depuis le 1er octobre 2026, l'entreprise règle la formation puis se fait rembourser par son OPCO, sauf pour le plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés financé intégralement par OCAPIAT, où le paiement direct (subrogation) reste possible. Chefs d'exploitation non salariés : prise en charge possible par **VIVÉA**, nous consulter.
Délai d'accès	15 jours ouvrés minimum entre la signature de la convention et le début de la formation, pour permettre le positionnement des stagiaires et la demande de prise en charge OPCO.
Formateur	Tommaso Martignon, consultant en viticulture et agronomie (SARL SEVE), 15 ans d'expérience de terrain en France et à l'étranger.
Contact	SARL SEVE — tommaso@seve-consulting.com — +33 6 50 63 32 15

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. **Reconnaître** un pied atteint de maladies du bois (Esca) à partir de ses symptômes et de son état de dépérissement.
2. **Repérer** les portes d'entrée et les points sensibles sur différentes formes de pieds.
3. **Préparer, entretenir et utiliser** le matériel de curetage en sécurité.
4. **Réaliser** le curetage d'un pied : définir l'ouverture, retirer le bois atteint, savoir quoi garder et quand s'arrêter, puis marquer le pied pour en suivre l'évolution.

CONTENU ET DÉROULÉ

Le jour 1 porte sur la compréhension des maladies du bois, le repérage des pieds atteints et des portes d'entrée, et le matériel. Le jour 2 est consacré à la pratique du curetage et à l'évaluation.

Jour 1 — Comprendre, repérer et s'équiper

Horaire	Contenu	Méthode / lieu
8h00 – 8h45	Accueil, présentation de SEVE et du programme. Tour de table des attentes. Questionnaire de positionnement. Émargement.	Échanges, questionnaire écrit — salle
8h45 – 10h00	Les maladies du bois : l'Esca et les champignons associés, contamination par les plaies de taille, rôle du bois mort, amadou, champignons saprophytes et pathogènes, lien avec le dépérissement.	Exposé illustré, questions-réponses — salle
10h00 – 10h15	Pause	
10h15 – 12h00	Repérage des pieds atteints : symptômes foliaires et période où ils apparaissent, formes de dépérissement, analyse et compréhension de chaque cas. Hors saison, travail sur des pieds marqués à l'avance et sur photos.	Observation guidée — vigne
13h30 – 15h00	Repérage des portes d'entrée sur différentes formes de pieds (guyot, cordon, gobelet) : grosses plaies de taille, points sensibles exposés aux outils et aux frottements.	Observation, exercice en binômes — vigne
15h00 – 15h15	Pause	
15h15 – 16h30	Le matériel : présentation des deux types de tronçonneuses, préparation, démontage, nettoyage, remontage, entretien et affûtage. Règles de sécurité et équipements de protection.	Démonstration, manipulation par chaque stagiaire — salle ou atelier

Jour 2 — Pratique du curetage et évaluation

Horaire	Contenu	Méthode / lieu
8h00 – 8h30	Émargement. Rappel des points clés de la veille. Vérification des équipements de protection et du matériel de chaque stagiaire.	Rappel interactif, contrôle — vigne

Horaire	Contenu	Méthode / lieu
8h30 – 10h00	Démonstration commentée : préparation du plan d'action sur un pied, définition de l'ouverture (profondeur, largeur), réalisation de l'ouverture, nettoyage jusqu'au bois sain, ce qu'il faut garder pour préserver les flux de sève, quand s'arrêter.	Démonstration commentée — vigne
10h00 – 10h15	Pause	
10h15 – 12h00	Curetage individuel encadré : chaque stagiaire présente son plan d'action avant d'intervenir, le formateur accompagne et corrige.	Pratique individuelle, correction — vigne
13h30 – 15h00	Pratique sur des cas variés (formes de pieds, degrés d'atteinte). Marquage des pieds curetés pour suivre leur évolution les années suivantes.	Pratique individuelle — vigne
15h00 – 16h00	Évaluation pratique : chaque stagiaire réalise le curetage de 2 à 3 pieds, évalué par le formateur à l'aide d'une grille d'observation.	Mise en situation évaluée — vigne
16h00 – 16h30	Questionnaire d'évaluation des acquis. Bilan oral collectif. Questionnaire de satisfaction à chaud. Émargement.	Questionnaires écrits, échange — salle

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Support de formation (diaporama projeté ou imprimé) et fiche règles de curetage remise à chaque stagiaire.
- Tronçonneuses de deux types, matériel d'affûtage et d'entretien.
- Parcelle du client comportant des pieds atteints, repérés avec lui avant la formation (idéalement marqués pendant l'été précédent).
- Le client fournit les équipements de protection adaptés à la tronçonneuse : gants, lunettes ou visière, protection auditive, pantalon et chaussures de sécurité anti-coupure.
- Le client met à disposition une salle avec paperboard et, si possible, un vidéoprojecteur, ainsi que les sécateurs et équipements de protection individuelle des stagiaires (gants, lunettes, chaussures de sécurité).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Environ 25 % d'apports et 75 % de pratique. Méthodes expositive, démonstrative et active : chaque stagiaire manipule le matériel et réalise plusieurs curetages sous le contrôle du formateur. Les stagiaires présentent leur plan d'action avant chaque intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Avant la formation :** questionnaire de positionnement (autoévaluation et QCM) pour mesurer le niveau de départ et vérifier l'adéquation avec ce programme.
- **Pendant la formation :** évaluation formative continue : validation du plan d'action avant chaque curetage, correction en cours de geste.
- **En fin de formation :** évaluation pratique sur plusieurs pieds avec grille d'observation, et questionnaire d'évaluation des acquis. La comparaison avec le questionnaire de positionnement mesure la progression.

- **Satisfaction :** questionnaire à chaud en fin de formation, et questionnaire à froid envoyé au stagiaire et au commanditaire 1 mois après la formation.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET SANCTION

Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur. Formation non diplômante : une attestation de fin de formation, précisant les objectifs et les résultats de l'évaluation des acquis, est remise à chaque stagiaire. Un certificat de réalisation est transmis au commanditaire et à l'OPCO.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation se déroule chez le client, en salle et dans les vignes. Toute situation de handicap est étudiée au cas par cas avec le stagiaire et l'employeur avant l'entrée en formation, afin d'adapter les modalités pédagogiques ou matérielles. Nous pouvons nous appuyer sur la Ressource Handicap Formation de l'Agefiph et sur Cap emploi, et solliciter l'aide de l'Agefiph à l'adaptation des situations de formation. Si l'adaptation n'est pas possible, nous orientons vers les structures compétentes.

Référent handicap : Clhoé Allano — clhoe@seve-consulting.com — 06 59 85 83 38.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction des stagiaires, taux d'atteinte des objectifs et nombre de stagiaires formés : indicateurs publiés à l'issue des premières sessions du nouveau catalogue, puis mis à jour chaque année.

Méthode de calcul :

Taux de satisfaction = nombre de stagiaires « satisfaits » ou « très satisfaits » au questionnaire de fin de formation ÷ nombre de questionnaires reçus × 100.

Taux d'atteinte des objectifs = nombre de stagiaires ayant validé l'évaluation pratique finale ÷ nombre de stagiaires ayant terminé la formation × 100.

Nombre de stagiaires formés = stagiaires ayant suivi la totalité de la formation. Chaque taux est publié avec sa période de référence, le nombre de stagiaires concernés et le taux de réponse aux questionnaires.

PLACE DANS L'OFFRE SEVE

Cette formation complète les parcours taille (TAI-01 à TAI-04) et épamprage (EPA-01 à EPA-03) : la taille respectueuse des flux de sève limite les portes d'entrée, le curetage traite les pieds déjà atteints.